
Promotion du broyage de branches en déchèteries

Syndicat Mixte du Val de Loir

Allée de l'Ancienne Gare

72800 Le Lude

[Voir le site internet](#)

Hélène Chevallier

helenechevallier.valdeloir@orange.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La quantité de déchets verts apportés en déchèteries ne cessent d'augmenter chaque année. Le compostage individuel ou collectif se développe mais il est parfois difficile de trouver de la matière sèche pour favoriser un bon processus de fermentation. Enfin, individuellement les usagers n'ont pas toujours les moyens d'investir ou de louer des broyeurs pour broyer leurs branches. Le syndicat a voulu mettre à disposition des usagers du broyat afin de les sensibiliser au potentiel de valorisation de la matière première appelée "déchets verts" (branches).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mettre à disposition gratuitement du broyat dans chaque déchèterie régulièrement dans l'année
- Sensibiliser sur l'utilisation du broyat pour le paillage ou comme apport dans le composteur.
- Diminuer les apports en déchèteries du flux déchets verts

Résultats quantitatifs

Environ 40 demi-journées de broyage ont eu lieu en 2013 sur les sites. Les usagers viennent récupérer le broyat dans la semaine qui suit le broyage. Il manque souvent du broyat par rapport à la demande.

Résultats qualitatifs

A raison de 2 à 3h de broyage par demi-journée, on estime la quantité de déchets verts broyés à 124 tonnes en 2013.

MISE EN OEUVRE

Planning

- rencontre avec les chantiers d'insertion ATRE et AISP pour expliquer notre démarche et proposer un mode de fonctionnement
- rédaction d'une convention entre le syndicat et les chantiers
- choix et acquisition du broyeur
- formation des employés des chantiers d'intertion
- mise en place de la communication : site internet, presse, affiches dans les déchèteries...
- sécurisation des sites
- réalisation des demi-journées
- bilan des prestations avec les chantiers

Moyens humains

- Chargée de prévention
- Chantiers d'insertion
- Gardiens de déchèteries
- Agent de maintenance du syndicat (entretien broyeur)

Moyens financiers

- acquisition du broyeur : 15200€ Ht, subvention de l'ADEME et du Conseil Général de la Sarthe
- assurance du broyeur : 350€
- petit matériel (mail, bidon d'essence, balai, plots...) :340€
- prestation de broyage : 1900€ ht
- frais d'entretien annuel : 150 à 250€ht

Moyens techniques

- soutien des communes ayant déjà un broyeur pour explication et formation au broyage des agents du syndicat

Partenaires mobilisés

- Chantiers d'insertion AISP et ATRE
- ADEME
- Conseil Général de la Sarthe

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'expérience est facilement reproductible en terme technique. En revanche, le budget consacré peut être un frein pour de petites collectivités.

Difficultés rencontrées

Essayer de voir les végétaux apportés en déchèterie comme de la matière première utile à tous et non plus comme des déchets indésirables.

Recommandations éventuelles

- attention aux règles de sécurité sur les déchèteries
- bien prévoir en amont pour stocker les branches séparément des autres déchets verts et faire faire le tri des déchets aux usagers
- choisir le broyeur en fonction des quantités et de la nature des déchets à broyer

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | CONSOMMATEURS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer